Ils veulent acheter une parcelle de forêt pour y faire de la sylviculture douce

Motivés par l'envie de laisser des forêts viables pour les générations futures, les membres d'un groupement forestier, adossé à une association, veulent racheter une parcelle sur la commune de Thônes. Il leur manque 10 000 euros sur les 15 000 à rassembler.

THÔNES

acheter 16 hectares de forêt à deux sœurs en lisière du hameau de Montremont, sur la commune de Thônes. C'est le projet commun de Xavier Depraz, Pascale Goujon et leurs 20 associés au sein d'un groupement forestier.

Adossé à l'association Forêt vivante, qui détient une majorité de parts, le groupement souhaite acheter utile et responsable. Difficilement accessible puisque très escarpée et couverte d'arbres bostrychés – dévorés par le bostryche, un insecte qui s'attaque aux conifères – , la parcelle qu'ils convoitent ne figurerait pas parmi les premiers choix d'un investisseur. « Personne ne s'en occupait depuis 50 ou 60 ans », explique Xavier Depraz.

« Un pied dans le concret »

Mais loin des envies de profit à court terme, ce collectif a décidé de voir loin. Chacun ses motivations. Pour Pascale Goujon, ingénieure en informatique, qui fait partie du groupement depuis 2020, c'est un moyen d'avoir « un pied dans le concret ». Déjà propriétaire par ailleurs d'une parcelle qu'elle exploite, elle souhaite faire autre chose de celle-ci, tout comme Xavier Depraz, également propriétaire forestier et responsable culture à la MJC centre social le Mikado d'Annecy. Mais ils insistent, tous les membres du groupement ne possèdent pas de forêt ailleurs.

Xavier Depraz trouve un côté apaisant à la forêt et comme «les anciens », il voudrait planter pour les générations futures. Il se dit aussi préoccupé par le climat, « qui est en train de changer. (...) On ne vient pas en opposition avec ce qui existe déjà. Il y a l'ONF, le CNPF, les forestiers



Pascale Goujon, à gauche, et Xavier Depraz, à droite, au milieu des arbres de la parcelle forestière qu'ils convoitent.

ils viennent « en complément ».

10 000 euros »

Le groupement et l'associa- rendrait éligibles à certaines tion ont vu le jour en 2019 et possédaient jusque-là 13 hec-tares, répartis en une parcelle ont besoin pour acheter cette douce en prélevant quelques vente pourrait ne pas se faire.

aides de la Région.

privés, l'éco-musée du bois et de la de 10 et une autre de 3 hec- nouvelle parcelle, ils ont pu arbres, sans exploitation in-

acheter les 16 hectares qu'ils manque 10 000 euros qu'on va esconvoitent, cela portera à 29 sayer de faire collecter par l'associale nombre d'hectares dont ils tion », précise Xavier Depraz. fer très longtemps, parce qu'on n'a seront propriétaires, ce qui les Il espère attirer des mécènes qui voudraient participer au projet. Leur ambition étant de

forêt qui fait un boulot incroyable », tares. S'ils parviennent à en rassembler 5 000. «Il nous tensive qui viserait à raser la que des frais et pas de recettes ». La somme doit être réunie avant fin juillet 2025, sans quoi la

Pourquoi l'association Forêt vivante achète-t-elle des parcelles dans nos massifs?

Inquiet de voir des pans en- «Ce qu'on va faire dans les pro- minuscule coléoptère. céas et autres conifères affai- plique-t-il, lucide. blis, souvent par la sécheresse - Xavier Depraz, membre de tite vallée de Montremont.

tiers de forêt touchés par le chains mois, dans les prochaines L'érable, le mélèze... pourbostryche typographe - in- années... on n'en verra proba- raient faire partie de ces essecte qui s'attaque aux épi- blement pas le résultat », ex- sences protectrices. Mais

Des essences protectrices

l'association Forêt vivante et Mais pour lui, il est utile de du groupement forestier as- planter de nouvelles essences socié, a décidé d'agir en achemoins gourmandes en eau et tant des parcelles dans la pe- qu'il espère assez résistantes produire du bois, d'autres qui se-

avant d'envisager de planter, il faudra se débarrasser des essences mortes et décider d'un projet commun: «Il y aura des parcelles qui seront certainement préservées, d'autres qui seront travaillées en vue de pour ne pas finir à la merci du ront peut-être pour la sensibili-

sation du grand public, d'autres qui serviront d'expérimentation ».

Se définissant comme des « citoyens passionnés », les membres de l'association et du groupement espèrent voir ce type d'action collective se multiplier pour que «tout le monde puisse trouver sa place » quoi s'impliquer.



Rejoindre le projet

l'association ou devenir

sur www.helloasso.com/

07 67 78 20 42

Si vous souhaitez adhérer à

membre du groupement fores-

tier en vue de soutenir l'acqui-

sition de parcelles, toutes les informations sont à retrouver

associations/foret-vivante ou au

et que le grand public ait de Une partie des 16 hectares dont l'association Forêt vivante et le groupement forestier associé aimeraient se porter acquéreur.